

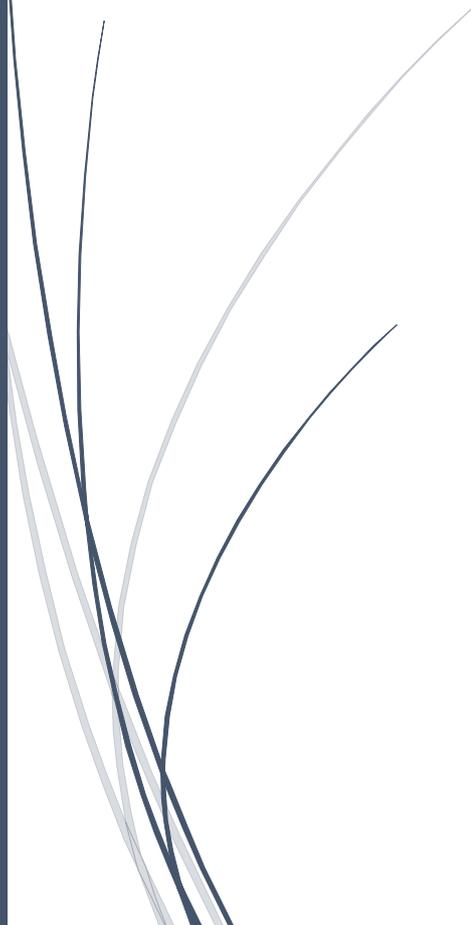
COVID 19

Protocole Sanitaire

VOLLEY CLUB WISSEMBOURG

Saison 2020-2021

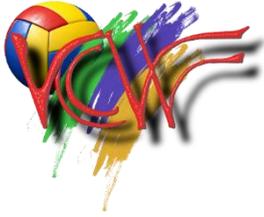
V 1.1





SOMMAIRE

A- Les entraînements	2
1- Entrée dans le gymnase.....	2
2- Vestiaires	2
3- Mise en place du matériel	2
4- Jeu.....	2
5- Rangement du matériel.....	2
6- Sortie du gymnase	2
B- Les compétitions	3
1- En cours de construction	3
C- Administratif	3
1- Certificat médical.....	3
2- Questionnaire de santé	3
3- Attestation de reprise.....	3



A- Les entraînements

1- Entrée dans le gymnase

L'accès se fait par la porte principale, muni d'un masque. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée du SIVOM et un fléchage sera en charge de diriger les déplacements des personnes.

2- Vestiaires

Les vestiaires sont désormais à nouveau accessibles (validation FFVB et Ville de Wissembourg). Le port du masque y est de rigueur pendant les changements de tenues. L'accès aux douches devra se faire équipé de claquettes.

3- Mise en place du matériel

La mise en place du terrain se fera de manière normale, sans masque. Après cela, un lavage des mains au gel hydroalcoolique sera demandé.

4- Jeu

Le masque n'est pas requis jusqu'à la fin de l'activité Sportive. Les distances de 2m ne pourront pas être respectées en permanence, mais il est demandé d'éviter au mieux les regroupements proches entre joueurs, notamment entre les points ou lors des temps morts.

5- Rangement du matériel

Le port du masque n'est pas obligatoire, mais à l'issue de la période de rangement il est demandé de procéder à un lavage des mains à l'aide de gel hydroalcoolique. Les équipements et casiers seront nettoyés dans la mesure du possible. Durant cette période il est demandé d'éviter les croisements de joueurs ou regroupements de moins de 2m.

6- Sortie du gymnase

La sortie se fera par la porte principale, équipés de masques.



B- Les compétitions

1- En cours de construction

Ce chapitre sera développé dans les semaines à venir, avant le début des premières compétitions.

C- Administratif

Le Volley Club de Wissembourg est affilié à la Fédération Française de Volley-Ball, et celle-ci nous impose quelques formalités dont celles listées ci-dessous :

1- Certificat médical

Le certificat médical est à renouveler pour tous les membres (passage chez votre médecin obligatoire). Le certificat de l'an passé n'est plus valable vu la situation sanitaire du moment.

2- Questionnaire de santé

Nous vous demanderons de remplir un questionnaire de santé lié à la reprise d'activité physique et sportive suite au confinement (covid-19). Ces données ne seront pas partagées et ne serviront qu'à respecter les consignes qui nous sont imposées.

3- Attestation de reprise

Une attestation de reprise devra être signée afin d'attester que vous aurez bien pris note de toutes les consignes imposées.